



Union Nationale des Syndicats Autonomes



# INFO RAPIDE

## La dignité connaît pas !

Dans un brulot de deux pages intitulé : "retraites des positions claires", la CFDT Douanes s'est crue autorisée à attaquer virulemment l'UNSA Douanes et diffamer son secrétaire général Vincent THOMAZO !

Quel crime de lèse-CFDT avons-nous donc commis ? Simplement : avoir publié un extrait d'interview de son Secrétaire Général confédéral, non contesté, où nous exprimions nos craintes de voir se redérouler le mauvais film du dossier retraites de 2003 où la CFDT avait cassé l'union syndicale interprofessionnelle en s'empressant d'approuver la loi Fillon.

Il est loisible à tout un chacun de nous apporter la contradiction arguments à l'appui. Normal en démocratie !

Nous attendons encore un démenti véritable sur le fond, des propos du SG CFDT, les arguments de la CFDT Douanes donnent dans le flou et Vincent THOMAZO s'est exprimé là-dessus :

Tout cela aurait pu rester au niveau de l'anecdote, si perdant leurs nerfs, les militants CFDT n'avaient complètement dérapé avec une basse et minable attaque personnelle sur Vincent, en se donnant en plus la latitude de décider seuls que l'UNSA Douanes serait désormais "exclue" de l'intersyndicale nationale; rien de moins !

Alors, soyons clair messieurs les "excités" ce n'est pas à vous de dire qui travaille avec qui et nos camarades des autres OS ne vous ont pas emboité le pas jusqu'à preuve du contraire !

Vous avez pris pour vous un extrait de 10 lignes et vous semblez solidaires de Laurent Berger ; enfin pas tout à fait, peut-être, pour qui sait lire entre les lignes.

Mais sachez que vos minables attaques (sans précédent en douane), contre Vincent ont montré la solidarité de notre organisation, ne vous en déplaise, par les innombrables messages de sympathie qu'il a reçus dans cette épreuve.

Car si vous pouviez restaurer chez vous un peu d'humanité, tout le monde s'en porterait mieux.

Et contrairement à vous, l'UNSA a des positions claires sur le rapport Moreau, nos lecteurs les trouveront au verso.

Nous espérons que malgré les premières grosses chaleurs vous serez en capacité de retrouver la sérénité nécessaire à un travail intersyndical douanier que les agents appellent de leurs vœux et que vous écornez régulièrement (17 mai, et bientôt 5 juillet).

Quant au reste quoique vous fassiez, rien ne nous empêchera de nous exprimer sur le dossier retraites, bien trop important pour l'avenir de tous, douaniers y compris !

Laurent Berger : "Oui à un rapprochement des régimes de retraite"

Retraite : la CFDT a déjà fixé les conditions de son soutien

Retraite : le donnant-donnant de Laurent Berger

**UNSA DOUANES – 139 rue de Bercy – Bâtiment VAUBAN – Pièce 065 SUD 1 – 75012 PARIS**

**Local DG : 01.57.53.29.26 – Portables : 06.61.71.67.90 ou 06.14.48.16.17**

**Courriel : [unsadouanes@gmail.com](mailto:unsadouanes@gmail.com) ou [unsadouanes-dg@douane.finances.gouv.fr](mailto:unsadouanes-dg@douane.finances.gouv.fr)**



## **Positions de l'UNSA sur le rapport Moreau et le dossier retraite**

*L'UNSA a pris connaissance du contenu précis du rapport Moreau et des pistes d'action qu'il ouvre concernant notre système de retraites. Ce document, qui n'a valeur que de contribution, apporte des précisions utiles et a le mérite d'établir une problématique générale dans un dossier techniquement complexe et socialement fondamental.*

*L'UNSA note que plusieurs de ses préoccupations sont reprises dans le rapport, notamment quant à des situations d'inégalités qui nécessitent compensation. C'est par exemple le cas de la pénibilité ou de la prise en compte des jeunes actifs sur lesquels sont proposées des pistes intéressantes correspondant à ses revendications. L'évocation par le rapport des différents leviers d'action sur notre système de retraite permet d'en apprécier les effets budgétaires potentiels mais aussi des contre-effets négatifs ravageurs sur l'emploi ou le pouvoir d'achat. Cela plaide pour des solutions allant vers une combinaison de mesures répartissant mieux l'effort tout en protégeant les plus faibles.*

*Le réalisme doit, pour l'UNSA, être au rendez-vous. Les caractéristiques propres aux différents régimes ne peuvent ainsi être ignorées, ce qui interdit de plaquer artificiellement tout critère de l'un sur le fonctionnement de l'autre. A ce titre, concernant la Fonction publique, le rapport Moreau indique que la règle actuelle, si elle n'avantage pas les fonctionnaires en termes de taux de remplacement, nuit à la compréhension que peut en avoir l'opinion. Pour l'UNSA, ce dernier argument n'est pas recevable. Dans un système dépourvu de retraites complémentaires obligatoires et où les primes, que beaucoup ne touchent pas, n'ouvrent pas droit à pension, l'allongement de la période de référence baisserait lourdement le montant des pensions. Ce serait inacceptable. Pour l'UNSA, le maintien du calcul sur les six derniers mois d'activité est clairement le plus équitable.*

*Reste qu'un rapport n'est pas une décision. Après l'étape de la Conférence Sociale des 20 et 21 juin, la concertation en juillet nécessitera de sortir des ambiguïtés. Le gouvernement assumera ensuite ses responsabilités en annonçant ses choix sous la forme d'un projet de loi vers la mi-septembre.*

*Dans cette période, l'UNSA dira quelles sont ses approches et ses revendications, avec une priorité absolue au maintien des principes de solidarité du système par répartition. Elle rappellera :*

- *que l'on ne résoudra rien des difficultés de notre système de retraite si l'on commence à diviser et opposer des catégories de salariés ou des générations entre elles ;*
- *qu'à contrario, et c'est la base même de notre système de retraite, c'est par des efforts solidaires de tous que passera sa pérennisation ;*
- *que le caractère socialement juste et équitablement réparti des efforts à fournir conditionnera leur compréhension et leur acceptation par la majorité des salariés et de nos concitoyens.*

**UNSA DOUANES – 139 rue de Bercy – Bâtiment VAUBAN – Pièce 065 SUD 1 – 75012 PARIS**

**Local DG : 01.57.53.29.26 – Portables : 06.61.71.67.90 ou 06.14.48.16.17**

**Courriel : [unsadouanes@gmail.com](mailto:unsadouanes@gmail.com) ou [unsadouanes-dg@douane.finances.gouv.fr](mailto:unsadouanes-dg@douane.finances.gouv.fr)**

